

Zurich, 30 septembre 2020

Procès-verbal assemblée plénière 2020

Assemblée plénière du mardi 22 septembre 2020

La réunion plénière a été tenue par procédure circulaire en raison de la pandémie de Covid 19.

Président de séance: Conseiller aux Etats Hans Wicki, président de constructionsuisse

Procès-verbal: Michèle Ramò, bureau de constructionsuisse

Bulletins de vote : 130 envoyés le 24.8.2020. 45 reçus par écrit par Bauenschweiz jusqu'au 22.9.2020.

Ordre du jour

1. Rapport du président/du bureau
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée plénière du 21 août 2019
3. Approbation du rapport annuel 2019
4. Approbation des comptes annuels 2019; prise de connaissance du rapport de révision; décharge des organes; élection de l'organe de révision
5. Approbation du budget et de la cotisation des membres 2021
6. Calendrier

1. Rapport du président/du bureau

Ce rapport a été envoyé aux délégués par e-mail le 22 septembre 2020.

1.1 Discours de bienvenue du président

Le secteur de la construction s'est imposé comme un pilier élémentaire dans la gestion de la crise économique actuelle. Toutefois, notre branche est également sous pression. Il est donc d'autant plus important que nous nous engageons afin de garantir des conditions générales favorables pour l'ensemble du secteur de la construction.

Nous laissons une année associative 2019 intense et captivante derrière nous. Vous en trouverez un récapitulatif dans [le rapport annuel](#).

Depuis le début de la pandémie de COVID-19 en 2020, le secteur de la construction applique avec un grand sens des responsabilités les mesures de protection des collaborateurs recommandées par la Confédération et les cantons. Un tour de force qui a porté ses fruits. Ce secteur est armé pour faire face à la hausse du nombre de cas que les experts prévoient pour l'automne et l'hiver. Les chantiers ont pu et peuvent encore rester ouverts. Le secteur de la construction sera capable de surmonter lui-même la crise si les maîtres d'ouvrage donnent les impulsions économiques nécessaires et lancent des projets de construction le plus vite possible.

Dans la session d'automne en cours, de nombreuses affaires intéressantes pour le secteur de la construction sont à l'ordre du jour. Dans l'élimination des divergences de la loi sur le CO2, nous nous étions engagés pour que le FORTA obtienne de nouveau les moyens qui lui reviennent de par la constitution. Le financement des routes nationales, des infrastructures routières dans les agglomérations et des transports publics, a été clairement défini dans le vote de 2017. Comme l'ensemble de l'économie, la construction est sous pression. Pour notre secteur économique, il est important que les projets d'infrastructure et les appels d'offres prévus soient mis en œuvre et que les concours et les planifications déjà en cours ne soient pas freinés. Les autres affaires importantes sont: la suppression précoce des redevances télévisées pour les communautés de travail, la protection de tous les indépendants pendant la crise du COVID-19 ou la garantie de moyens pour la culture architecturale dans le cadre de l'ambassade culturelle. J'aimerais également profiter de l'occasion aujourd'hui pour me projeter avec vous dans l'avenir.

La révision de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) entrera en vigueur le 1er janvier 2021. constructionsuisse et ses membres ont fait preuve d'un grand engagement dans ce domaine important. Pourtant, rien n'est encore fait. L'ensemble du secteur de la construction est mis à contribution.

Désormais, les marchés sont adjugés aux offres les plus «avantageuses» et non à celles qui sont «économiquement les moins chères». L'utilisation durable des moyens est ainsi au centre de chaque adjudication et nous disposons d'un moyen tangible contre la bataille des prix. Cela aura de profondes répercussions, même pour les générations futures. Un exemple: L'avenir du secteur de la construction dépend aussi de la bonne formation de la relève. Un secteur qui est davantage évalué en fonction de la qualité investit en conséquence dans des solutions avant-gardistes et durables. Il est également un employeur attrayant et promeut la relève.

De plus, la nouvelle culture d'adjudication ne pourra connaître le succès que si nous collaborons étroitement avec les maîtres d'ouvrage publics et que nous contribuons à sa mise en œuvre à chaque fois que l'occasion se présentera dans les années à venir. Une orientation accrue vers la qualité et moins vers le prix réussira uniquement si en tant que mandataire, nous portons également le changement de paradigmes et si les nouveaux critères d'adjudication tels que la durabilité, le caractère novateur, la fiabilité du prix ou les frais liés au cycle de vie, s'établissent sur

les trois échelons fédéraux auprès des acheteurs responsables. Pour y parvenir, le soutien des maîtres d'ouvrage publics est indispensable. Cet impératif a également été souligné par le comité de constructionsuisse, notamment à l'occasion de la rencontre au sommet avec le KBOB du 30 juin 2020.

Je m'engagerai avec le comité, les groupes de base et le secrétariat dans ce domaine ainsi que dans d'autres thèmes durant l'année à venir, et serais ravi de pouvoir bientôt vous accueillir de nouveau à Berne.

1.2 Nouvelle équipe de la Weinbergstrasse

Une nouvelle équipe travaille dans la Weinbergstrasse de Zurich, sous l'égide de la nouvelle directrice Cristina Schaffner et de la responsable communication intégrée à constructionsuisse en 2019 Michèle Ramò.

En collaboration avec le président et le comité, nous mettons à profit notre entrée en fonction pour dresser un état des lieux et fixer les principaux axes de l'activité politique et de la communication. Nous avons déjà pu rafraîchir l'image de constructionsuisse durant l'année en cours. Notre priorité en tant qu'équipe réside cependant dans la manière dont nous pouvons améliorer la coordination afin de conférer une représentation politique encore plus pertinente au secteur de la construction. Nos prédécesseurs Benjamin et Sandra ont déjà beaucoup œuvré dans cette tâche herculéenne. Naturellement, nous pouvons également compter sur le soutien des groupes de base. L'expérience acquise jusqu'ici nous a montré qu'avoir de l'influence dans le système politique suisse suppose d'être pertinent. Avec des prises de position fortes recevant un soutien le plus large possible et en ayant un bon réseau dans l'administration et la politique, permet de se faire entendre et de siéger à temps à la table des négociations pour trouver des solutions.

Nous sommes heureux de relever ce défi avec la contribution du comité et de promouvoir les thèmes variés liés au secteur de la construction.

Le nouveau membre du comité Lionel Lathion a également intégré l'équipe de constructionsuisse au printemps, en qualité de président du groupe de base Production et commerce et de président de l'ASGB.

1.3 Tous nos vœux pour l'avenir!

Cette année, nous devons prendre congé de deux estimés collègues d'un coup. Benjamin Wittwer et Sandra Burlet ont tous deux relevé un nouveau défi. Nous les remercions cordialement pour l'engagement dont ils ont fait preuve.

Un grand merci à Sandra Burlet et Benjamin Wittwer. Après respectivement dix et six ans d'ancienneté, Sandra et Benjamin ont décidé d'accepter un nouveau défi professionnel. Au cours des dernières années, ils se sont engagés ensemble pour garantir un échange étroit entre constructionsuisse et les maîtres d'ouvrage publics, en faveur de la révision du droit des marchés publics, en faveur d'une position commune de la branche en matière de politique énergétique et climatique ou avec constructionromande en faveur d'un rapprochement des secteurs de la construction alémanique et romand. Sandra et Benjamin ont posé les jalons pour une meilleure perception du secteur de la construction et furent la plaque tournante de la coordination et du réseautage au sein de notre secteur économique. Leur départ sera célébré à Zurich, dans un cadre restreint mais tout aussi festif.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée plénière du 21 août 2019

Le procès-verbal de l'assemblée plénière du 21 août 2019 a été adopté par 44 voix sur 45, avec une abstention.

3. Approbation du rapport annuel 2019

Le rapport annuel 2019 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée plénière.

4. Approbation des comptes annuels 2019; prise de connaissance du rapport de révision; décharge des organes; élection de l'organe de révision

L'assemblée plénière prend connaissance du rapport de l'organe de révision et approuve les comptes annuels 2019 à l'unanimité.

L'assemblée accorde décharge à l'unanimité aux organes responsables.

La succursale zurichoise de la société OBT AG est réélue comme organe de révision pour une année supplémentaire.

5. Approbation du budget et de la cotisation des membres 2021

L'assemblée approuve le budget 2020 à l'unanimité.

La proposition du comité de maintenir la cotisation de base à 2 500 CHF est approuvée par 44 voix sur 45, avec une abstention.

6. Calendrier

La prochaine assemblée plénière aura lieu le 28 septembre 2021 à Berne.

Le président:



Hans Wicki

Pour le procès-verbal:



Michèle Ramò